



Destinataire : À tous les étudiants et enseignants

Objet : En cas d'urgence

Note de service

Bonjour,

Prenez note des directives à suivre en cas d'urgence.

- **Un collègue « tombe » malade**

Présentez-vous au comptoir de l'accueil : des membres du personnel ont suivi la formation de secouriste. Dans une situation plus grave, la personne à l'accueil communiquera avec sécurité de la bâtisse et avec les ambulanciers.

- **Vous devez sortir et l'ascenseur ne fonctionne pas**

Présentez-vous près des escaliers (un est situé près des salles d'eau et l'autre à gauche des ascenseurs), vous trouverez une poignée bleue qui lorsque tirée vers le bas, vous permet d'ouvrir la porte. Ce mécanisme ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence puisque dès qu'il est activé, il déclenche une sonnerie d'alarme dans les bureaux de l'administration.

Il est important de savoir que ces escaliers ne peuvent être utilisés que pour descendre (!!!). Si vous décidez de faire un peu d'exercice et de profiter d'une porte ouverte pour vous engager dans les escaliers, il se peut que vous soyez « coincés » entre deux étages; une clé est nécessaire pour l'ouverture des portes et ce, à chacun des étages sauf au rez-de-chaussée.

- **L'alarme d'incendie est déclenchée**

Bien que nous n'ayons jamais la certitude que l'urgence soit bel et bien réelle, nous sommes tenus d'évacuer l'édifice et ce, de façon immédiate. Peut-être serez-vous en examen ou en période de travaux pratiques? Quels qu'en soient les inconvénients, il est de votre responsabilité de sortir immédiatement.

Deux sorties d'urgence existent : les escaliers situés près des salles d'eau et les escaliers de secours dont la sortie est située dans les corridors administratifs (très visible car faite de métal). **Utilisez celle qui vous semble la plus près OU suivez les directives du personnel administratif.**